

Vente en ligne de médicaments

PUBLIÉ LE 04/11/2020 - MIS À JOUR LE 10/06/2021

Vous pouvez acheter des médicaments en ligne sur les sites des **pharmacies autorisées** dont la liste est disponible sur le site de l'**Ordre des pharmaciens**.

Seuls les médicaments en vente libre sont disponibles dans les pharmacies en ligne.
La vente en ligne de médicaments est encadrée en France depuis 2013.



PUBLIÉ LE 24/09/2013 - MIS À JOUR LE 19/09/2025

Vente de médicament sur Internet hors du circuit légal : Attention aux falsifications

BON USAGE - ALERTES

Vous prenez des risques si vous achetez des médicaments sur des sites non autorisés

Flyer de la Commission Européenne

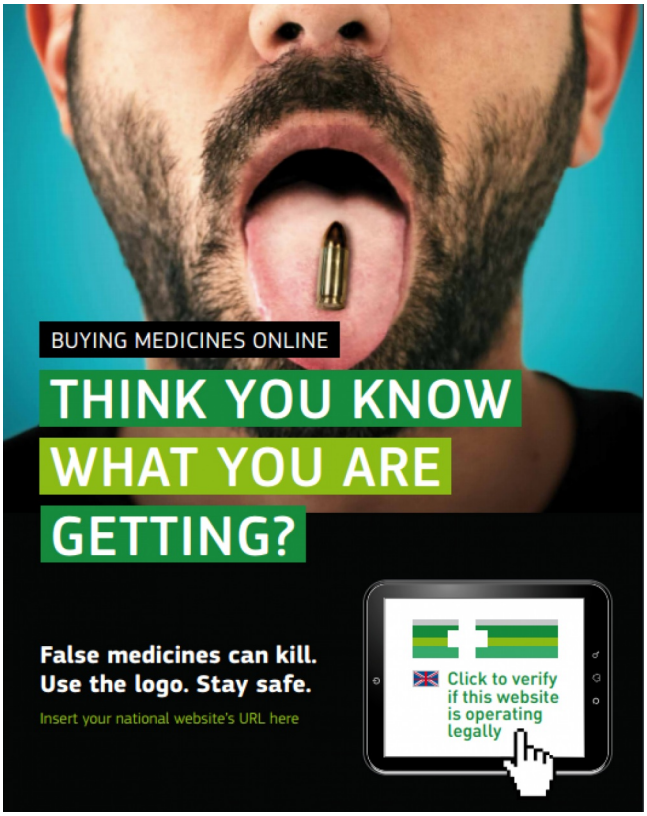

La Commission européenne et l' OMS constatent partout dans le monde une augmentation des ventes de médicaments falsifiés.

Ils peuvent contenir des substances toxiques ou inefficaces et avoir des conséquences graves sur votre santé.

La qualité et la sécurité des médicaments achetés sur un site non autorisé**ne sont pas garanties**.

Vous pouvez être trompé par les ressemblances avec les produits authentiques (boite, couleur des gélules...).

À retenir

L'achat de médicaments sur les sites non autorisés est fortement déconseillé.

La vente de médicaments falsifiés est interdite.
Vous avez un doute sur un médicament ou un site internet ?
Parlez-en à votre médecin ou à votre pharmacien.